

## Annexe 2

### Structure des coûts du Service de l'eau

La structure des coûts d'exploitation du Service de l'eau présente une part de charges fixes extrêmement importante, liée précisément à l'exploitation, à l'entretien et au renouvellement des infrastructures de production et distribution d'eau (usines, réservoirs, réseau de conduites). Ces installations répondent en outre aux exigences demandant d'assurer la défense incendie sur le territoire desservi, cette dernière engendrant des coûts supplémentaires d'infrastructures.

Les frais variables, liés directement aux volumes d'eau produits et distribués, sont constitués principalement des réactifs utilisés et de l'énergie consommée pour le pompage et le fonctionnement des installations ; ils sont quant à eux très faibles. Il en découle que toute variation de la consommation d'eau se traduira de façon marginale sur les coûts d'exploitation.

Coûts d'exploitation	2022	
	mio CHF	%
Frais fixes	37.09	86
Frais variables	5.98	14
Total coûts	43.07	100

Tableau 3 : répartition des coûts d'exploitation du Service de l'eau  
(sans coûts amortissements et hors exploitation)

L'extension des zones à bâtir sur le territoire desservi, ayant pour corollaire l'extension du réseau de distribution, et le renforcement des exigences en matière de traitement et de qualité de l'eau, engendrent quant à elles un accroissement continu des charges d'exploitation, indépendamment de la quantité d'eau distribuée.

Etant rappelé que les coûts de l'eau doivent être couverts en totalité par des taxes affectées, la structure de ces dernières est établie en respectant les critères de causalité et d'équité imposés par la Surveillance des prix. L'importance des charges fixes d'exploitation requiert aussi leur couverture par une part de taxe fixe adéquate, indépendante d'une fluctuation liée par exemple à la consommation. Il en résulte principalement que la part de taxe variable, liée à la consommation d'eau, couvre aussi en partie une part des coûts fixes d'exploitation.

Cas type (cas type pour un logement et ménage<sup>1</sup>, compteur individuel 15mm)

montant	type taxe		couverture coûts exploitation
94.50	finance de débit <sup>1</sup>	taxes fixes	coûts fixes
84.-	finance de base		
48.-	location compteur <sup>1</sup>		
206.65	taxe consommation (CHF 1.68 / m <sup>3</sup> )	taxe variable	coûts variables

<sup>1</sup> selon diamètre compteur <sup>2</sup> selon consommation eau

Tableau 4 : taxes annuelles par compteur

Dans l'exemple type ci-dessus, la part de taxes fixes (incompressible) représente 50% du montant total annuel de taxes perçues. Le poids de cette part augmentera en cas de diminution de la consommation d'eau, et la différence de taxe de consommation perçue devra être compensée par une augmentation des taxes de base (fixes), ou alors du tarif de la taxe de consommation. En définitive, l'utilisateur ne pourra profiter d'aucune économie financière en réduisant sa consommation d'eau.

<sup>1</sup> 2 adultes, 1 enfant, appartement 4 pièces selon document « types de ménage pour la comparaison des taxes sur l'eau, l'épuration des eaux et l'élimination des déchets », DEFR – surveillance des prix